LIVRET D'ACCUEIL

À DESTINATION DES PERSONNES EN SITUATION
DE HANDICAP ET /OU NÉCESSITANT UN AMÉNAGEMENT À LA FORMATION

IDEFORCE

FORMATION ET EXPERTISE

IDEFORCE s'engage à ce que ses formations soient adaptables à l'ensemble des participantes et participants.

IDEFORCE s'engage à sensibiliser ses animatrices et ses animateurs à l'inclusion de tous les publics, et à leur donner les moyens de les accompagner.

QUI EST CONCERNÉ ?

> Les personnes en situation de handicap physique, psychique, permanent ou temporaire.

> Les personnes rencontrant des troubles de l'apprentissage, et de l'attention.

> Toute personne ayant besoin d'une adaptation d'ordre matérielle, spatiale, organisationnelle, méthodologique, ou encore pédagogique.

LA CONDITION

Se signaler auprès de nos équipes 30 à 45 jours avant le début du module en présentiel. Remplir le formulaire d'identification des besoins des personnes en situation de handicap. Nous prendrons le temps de formaliser avec vous un échange personnalisé pour répondre à vos besoins spécifiques.

VOS INTERLOCUTEURS

Henri-Marc DESBOUIT, référent handicap : henri-marc.desbouit@fce.cfdt.fr

QUELS TYPES D'ADAPTATIONS ?

En fonction des besoins des participantes et des participants et en concertation avec nos partenaires, nous proposons une accessibilité des lieux de formation, et des adaptations spatiales, matérielles, organisationnelles, méthodologiques et pédagogiques.

EXEMPLES D'ADAPTATIONS POSSIBLES

Cette liste est non exhaustive, n'hésitez pas à nous faire remonter vos besoins.

1. Accessibilité pour les personnes à mobilité réduite permanente ou temporaire / adaptation spatiale pour les personnes dyspraxiques : choix des locaux adaptés aux besoins, organisation spatiale adaptée, marquages au sol, organisation d'un transport adapté....

2. Adaptation aux déficiences sensorielles : visuelles, auditives, kinesthésiques.

> Pour les personnes atteintes de une déficience visuelle :

- Location de matériel auprès de notre réseau : plages braille, synthèses vocales....
- Adaptation de l'éclairage et des contrastes de lumière.
- Modification des contenus, de la police de caractère, et de la mise en page.

>Pour les personnes portant une déficience auditive :

- Mobilisation d'interprètes en langue des signes.
- Location de matériel auprès de notre réseau.
- Modification des sources sonores en sources visuelles.

3. Adaptation aux troubles cognitifs : troubles dys, troubles envahissants du développement.

> Troubles dys :

- dyslexie : Adaptation du support visuel, police spécifique, support remis en amont sur clé USB, lecteur par synthèse vocale.
- dysphasie : répétition des consignes (voie orale, écrite ou gestuelle)
- dyspraxie : Utilisation de pictogrammes, dessins, aide au repérage lors des déplacements, marquages au sol.

> Autisme, troubles envahissants du développement :
Élaboration d'un environnement adapté, calme et sécure, consignes claires sans ambiguïté, support visuel.

4. Adaptation aux situations de handicap psychique, intellectuel.

> Adaptation pédagogique, simplification des consignes et supports, accompagnement humain, allègement des contenus, des horaires.

LES MOYENS MIS EN ŒUVRE

> Sensibilisation de nos animateurs à la dimension inclusive de notre organisme de formation.

> Édition d'un formulaire d'identification des besoins des personnes en situation de handicap.

> Échange personnalisé avec les participant.e.s concerné.e.s par téléphone ou par mail.

> Mise en relation avec nos partenaires pour location de matériel :

- **SOURDMEDIA** : mobilisation d'interprètes en langue des signes française (LSF)
- **PHONAK** : appareillage auditif
- **CÉAPSY** : Centre ressource pour les personnes concernées par les troubles psychiques
- **CECIAA** : prestations autour du handicap visuel
- **AGEFIPH** Ile-de-France

47-49 Avenue Simon Bolivar - 75019 Paris
Tél : 01.56.41.53.53 –
Courriel : formation@ideforce.fr
Organisme de formation n°11753141075 -
Siret n°FR64 321 030 603 00039

Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes :
Actions de formation